

Décision n°2014.0137/DC/SBPP du 2 juillet 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant adoption des documents relatifs à l'information du patient sur la contraception

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 2 juillet 2014,
Vu les articles L.161-37 et suivants du code de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1^{er}

Les documents relatifs à l'information du patient sur la contraception, ci-joints, sont adoptés. Ils comprennent les documents suivants :

- document destiné aux femmes et aux hommes concernés, intitulé « Choisir sa contraception avec un professionnel de santé » ;
- document destiné aux professionnels de santé, intitulé « Aider la personne à choisir une contraception adaptée » ;
- rapport d'élaboration, intitulé « Contraception : aides pour une décision médicale partagée » ;
- témoignages, intitulés « Choisir sa contraception avec un professionnel de santé » - Paroles de femmes et d'hommes.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée sur le site internet de la Haute Autorité de santé.

Fait le 2 juillet 2014

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU
signé